



VIE MUNICIPALE

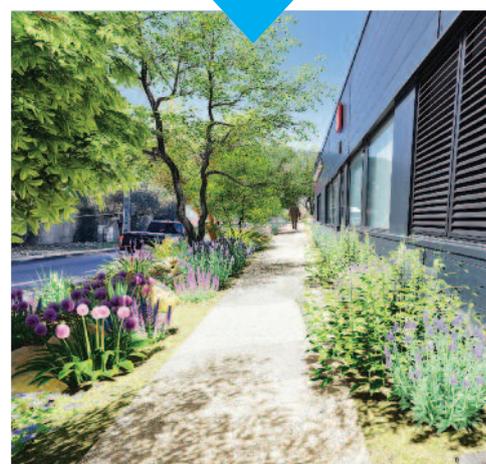
Le pilote teillois Raphaël Astier mis à l'honneur

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les associations caritatives teilloises : la solidarité au cœur de leurs projets

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un nouveau projet de plantation d'arbres en entrée de ville





Le Teil
Montélimar
Pierrelatte

Christophe ROUX & Grégory HAOND

1 Boulevard Stalingrad - 07400 - LE TEIL
h926161@agents.allianz.fr
04.75.51.97.30



Atelier 3a
architecture

1 Ter rue Robert Fourmeton - 07400 LE TEIL
T 04 75 52 22 00
contact@atelier3a.com



AD GARAGE
AD, C'EST SÛR

T2S SERVICES AUTO
Réparation & Vente Automobile



Ventes de véhicules

Entretien & réparation
de véhicules toutes
marques

Avenue Paul Langevin - LE TEIL • 09 88 35 18 69 • t2sservicesauto@hotmail.com

Crédit Mutuel
Le Teil

40 rue République - 07400 LE TEIL

04 75 98 08 74



Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?
Nucléaire et tous emplois

9 Av. du 8 Mai - 07400 LE TEIL

Rejoignez A.V.S.

leteil@avs-emploi.fr **04 75 52 12 69**

Joël DIAZ & Fils

440 ZA de Saint-Aule
07220 VIVIERS

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - RÉNOVATION

04 75 52 82 78

joeletfilsdiaz@orange.fr

06 80 65 25 77



AGREGATS TRANSPORTS TRAVAUX PUBLICS

Chemin du Dépôt, allée Henri Lextrait
ZI Nord, 07400 Le Teil
04 75 49 01 53
cbmagregats07@orange.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des
informations contenues dans ce bulletin et remercie
par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

04 75 49 06 31 • socotat@wanadoo.fr

Pôle d'activité la Rotonde - 07400 Le Teil



Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

18, rue de Dion Bouton
26200 Montélimar

Siège social :
2 impasse du Lavoir
07350 Cruas

Tél. 04 75 00 85 85 - www.berthouly.fr

Chères teilloises, chers teillois,

Je commence bien évidemment cet édito en vous adressant tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2023 qui démarre. Les trois années qui viennent de s'écouler ont été intenses entre séisme et crise du COVID19. En 2022 est venu s'ajouter une inflation sans précédent qui a des répercussions sur le prix de l'énergie. Cette crise nous rappelle que la loi du marché reste la loi du plus fort et que les besoins de première nécessité tels que l'eau, l'énergie, la santé... doivent revenir dans le giron de l'État.

Notre équipe municipale toujours soucieuse de vous accompagner durant ces périodes difficiles a souhaité créer deux nouveaux services :

- ▶ La Maison France services,
- ▶ Un lieu doté d'une psychologue à votre écoute.

Ces deux dispositifs sont en complément de l'action des associations caritatives qui œuvrent tout au long de l'année pour accompagner beaucoup d'entre vous. Je remercie vivement l'ensemble des bénévoles de ces associations.

Ces trois dernières années notre équipe municipale s'est attachée à rechercher les financements nécessaires à la reconstruction de notre Ville suite au séisme. Nous avons obtenu les financements que nous souhaitions auprès de l'Etat que je remercie vivement.

2023 sera consacrée notamment à de nombreuses déconstructions afin de pouvoir ensuite reconstruire à l'exemple de la nouvelle église.

Nous poursuivrons aussi notre politique « nature en ville » avec le démarrage dans les prochains jours de l'aménagement de l'entrée de ville et du chantier du parc Laparel.

Vous trouverez également avec ce magazine, le document communal d'information sur les risques majeurs. Ce document détaille le plan de prévention des risques majeurs en cas de survenue de l'un d'eux sur la Commune. Lisez-le avec attention et conservez le car il détaille les systèmes d'alerte et les comportements à adopter en cas de survenance d'un risque. Ce magazine relate une partie des projets de notre équipe municipale. J'en profite pour les remercier ainsi que l'ensemble des agents communaux pour leur efficacité et leur engagement.

**En attendant de vous rencontrer,
je vous réitère tous mes vœux
pour cette nouvelle année, entourés
de tous ceux qui vous sont chers.**

Olivier Peverelli - Maire



SOMMAIRE

P. 04 à 06 - VIE MUNICIPALE

P. 07 - CULTURE ET LOISIRS

P. 08 à 12 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P. 13 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 14 et 17 - TRAVAUX ET URBANISME

P. 18 - ÉCONOMIE

P. 19 - TRIBUNE LIBRE

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI
Rédaction : Lauriane Ponthier et Pauline Frison Duclos
Création graphique : Apidée
Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock
Régie publicitaire : AF COMMUNICATION
Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil





Le pilote teillois Raphaël Astier mis à l'honneur

Le pilote teillois Raphaël Astier et son copilote Fred Vaclare, organisaient une réception à la Salle Paul Avon pour remercier leurs sponsors et partenaires.

L'occasion pour le Maire, Olivier Peverelli et pour Michel Jouve, adjoint, de rappeler le beau parcours de Raphaël depuis ses débuts, en 2010. Pour les deux élus, sa réussite est bien évidemment une grande fierté. Ils ont profité de cette manifestation pour le féliciter et pour lui souhaiter un bon rétablissement suite à sa blessure à l'épaule. Ils lui ont souhaité d'être remis sur pied pour pouvoir attaquer sa nouvelle saison au Rallye Monté Carlo.

300 personnes réunies pour le traditionnel goûter des séniors

Le 06 décembre, les Teillois de 70 ans et plus étaient conviés au traditionnel "goûter des séniors" organisé à la salle Paul Avon en présence du Maire, Olivier Peverelli, de Cécile Bayle, adjointe aux solidarités et de plusieurs élus de l'équipe municipale.



Au programme de l'après-midi ? Un spectacle de théâtre de la Compagnie Tracn'Art et un goûter préparé par une boulangerie teilloise, offerts à tous.

L'accueil et le service étaient effectués par le personnel et les bénévoles du Centre communal d'action sociale (CCAS) et le personnel et les élus municipaux.

L'occasion pour tous les invités de récupérer leur pochette cadeau cousue par les couturières de Activiteil TZCLD dans laquelle ils ont pu trouver une place pour le cinéma Regain, un bon d'achat "j'achète au Teil" à dépenser chez les commerçants teillois, un stylo et une jolie carte dessinée par les écoliers teillois.



Le dernier numéro "Mémoire du Teil" a été présenté officiellement

Simonne Pouzache, Présidente de l'association « Patrimoine et Tradition » et l'ensemble des rédacteurs de la nouvelle brochure "mémoire du Teil", ont présenté officiellement leur nouvelle brochure au Musée de la Résistance et de la déportation en Ardèche.

Le Maire, Olivier Peverelli et Nadia Segueni, conseillère municipale déléguée à la culture étaient présents pour connaître en avant-première les sujets présentés dans cette 14^{ème} brochure : histoire du château, de l'église du Centre, de l'église du Frayol, de la Madone, du patrimoine naturel de la place Garibaldi ou bien encore l'histoire du Moto-club teillois. C'est encore un travail important de recherche et de rédaction qui a été effectué par les membres de l'association pour contribuer à connaître notre histoire commune.

Vous pouvez vous procurer le dernier numéro dans les bureaux de tabac Teillois. Prix : 10€.

Décès du Maire de Raunheim : communiqué d'Olivier Peverelli, Maire du Teil et de toute l'équipe du Comité des Villes Jumelées

« C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Thomas Jühe, Maire de notre ville jumelée de Raunheim depuis 23 ans. Thomas nous avait annoncé en juillet dernier sa maladie et avait l'envie de se battre, c'est ce qu'il a fait jusqu'à son dernier souffle hier.

Homme au grand cœur, respecté de tous, à l'écoute, toujours souriant, il a non seulement développé sa ville de Raunheim mais il s'est aussi attaché à développer le réseau des villes jumelées et plus spécialement le jumelage entre nos deux villes. Quelques jours après le séisme qui nous avait touchés, Thomas avait même fait le déplacement pour constater les dégâts sur place et nous apporter son soutien moral et financier. Il a aussi beaucoup œuvré pour le devoir de mémoire de la deuxième guerre mondiale, entre nos deux pays. A ce sujet, nous gardons en souvenir le discours qu'il avait prononcé, ici au Teil, lors de la fête de l'Europe du 09 mai 2016.

C'est un ami cher que nous perdons aujourd'hui et son souvenir restera ancré dans notre mémoire collective pour les différentes actions qu'il a menées pour sa ville de Raunheim et pour notre jumelage. Au nom de l'équipe municipale, du comité des villes jumelées et de tous les habitants du Teil, nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, à toute l'équipe municipale de Raunheim et à ses amis. »



Des boîtes de chocolats pour les 107 résidents des Peupliers

Le Maire Olivier Peverelli et le conseiller municipal et membre du bureau du CCAS Alain Bornes, sont allés remettre à la Direction de la résidence des Peupliers des boîtes de chocolats achetées à Intermarché Le Teil afin qu'elles soient remises à tous les résidents des Peupliers.



Monsieur Cheynet, présent sur la photo, représentait l'ensemble des résidents. Une belle manière de leur montrer que la Municipalité teilloise et l'ensemble des habitants pensent à eux. L'occasion aussi pour les élus, de remercier tout le personnel de l'établissement qui s'implique au quotidien pour nos aînés.



Madame Nouharet a fêté ses 100 ans

De nombreux teillois se sont réunis à la Salle Paul Avon pour fêter l'anniversaire de Georgette Noharet née le 21 décembre 1922 au Teil, ville qu'elle n'a jamais quittée. Anniversaire organisé par Noëlle Lafont et toute l'équipe du foyer Alice Avon. En présence du maire et de plusieurs élus.

Joyeux anniversaire Georgette !



Le nouveau conseil municipal a été élu

Comme expliqué dans le dernier magazine municipal, les nouveaux conseillers municipaux enfants ont été élus. Début octobre, dans chaque école et dans les deux collèges, les élections des nouveaux conseillers municipaux enfants ont eu lieu.

Après une campagne électorale de plusieurs jours, les conseillers ont été désignés par leurs camarades. Comme chaque année, les bureaux de vote étaient tenus par les conseillers municipaux qui ont pu leur expliquer le fonctionnement : bulletins, passage dans l'isoloir, urne, dépouillement... Les conseillers municipaux enfants ont été présentés officiellement lors du Conseil Municipal de novembre.

Les conseillers municipaux enfants

École du centre



Sarah
JAMAL



Stella
LACROIX KESKIN



Sohan
SARRET



Tom
VIALAR



Rachel
GERDY DIAZ



Loujayne
HALASSI

École de Mélas



Yanis
MAACHE



Sheryfa
BENAMAR



Ilyes
NOUAR

Collège Chamonton

École Gabriel Longueville



Antoine
NOEL

Collège Gabriel Longueville



Eryne
LEGRAS



Angelina
ROSATI



Les travaux du skatepark démarreront avant l'été

Dans la continuité des actions en faveur du sport et de la jeunesse, l'équipe municipale a lancé la reconstruction totale du skatepark.

La volonté municipale étant de créer un skatepark accessible à tous âges et à toutes pratiques de glisse et de répondre à une attente forte des jeunes du Teil. C'est notamment le conseil municipal des enfants - mandat 2018/2019 - qui a fait émerger cette demande.

Forte de cette attente des jeunes, la municipalité a travaillé avec l'association « Monteil Slide » dont le siège social est au Teil. C'est un vrai comité de pilotage qui s'est mis en place afin d'apporter tout le soutien nécessaire au projet : élus (adultes et enfants), éducateurs sportifs, bénévoles et salariés de l'association.

Ça y est, Le maître d'œuvre est choisi, les consultations d'entreprises devraient avoir lieu d'ici début mars. Le démarrage des travaux aura lieu avant l'été.

Coût du projet : 270 000 € HT avec une aide de l'État via l'agence nationale du sport (dispositif "5000 équipements de proximité").

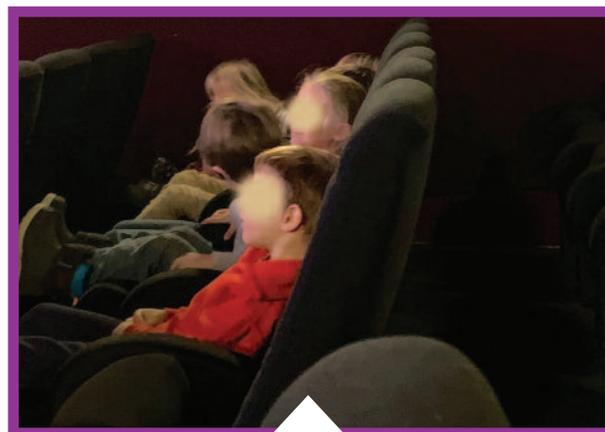
Une séance de cinéma offerte par la Commune à tous les écoliers teillois de la maternelle au CM2

En cette fin d'année 2022, les 1000 enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées ont pu se rendre au cinéma Regain Le Teil, afin de passer un moment convivial et cinématographique, offert par la Municipalité.

A la demande des élus, le service culture et animations et le personnel du cinéma, ont ensemble proposé une belle programmation adaptée à tous les âges :

- ▶ "Ernest et Célestine voyage en charabie" pour les CP/CE1 et CE2.
- ▶ "Interdit aux chiens et aux Italiens" pour les CM1/CM2.
- ▶ "un hérisson et la neige" pour les maternelles.

Nadia Segueni, conseillère déléguée à la Culture, se réjouit d'avoir pu mettre en place, en collaboration avec le cinéma Regain, les écoles et le service culture, ce moment culturel avant les vacances de Noël.



Le carnaval se prépare !

En 2023, le carnaval va faire son grand retour le samedi 18 mars. L'organisation de ce moment de fête est en cours. Vous pouvez déjà noter que des ateliers auront lieu tous les mercredis pour la fabrication du Carmentran de 15h à 17h à la salle de La Violette, organisés par la Commune avec les artistes du Tilt.

Le CCAS pour lutter contre l'exclusion et soutenir les plus fragiles

L'aide sociale est une compétence départementale. Toutefois, la commune peut conserver des attributions dans ce domaine et peut exercer ses compétences en matière d'aide sociale facultative, grâce au centre communal d'action sociale (CCAS). Forte de sa longue tradition de solidarité, la ville du Teil a fait le choix de continuer à exercer pleinement ces actions sociales, grâce à un CCAS musclé et pro-actif.



Le CCAS, c'est le Centre Communal d'Action Sociale, un établissement public présidé au Teil par le Maire, Olivier Peverelli et piloté par Cécile Bayle, adjointe aux solidarités. Son rôle est de lutter contre l'exclusion et de soutenir les populations les plus fragiles, en venant en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction :

- ▶ Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) ;
- ▶ Et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, aides ponctuelles en carburant...), fruit de la politique d'action sociale de la Commune.

Au Teil, le CCAS a pris ses quartiers pendant les travaux de l'hôtel de ville sur le trottoir d'en face, dans les anciens locaux de la caisse d'épargne.

Il prendra un nouveau virage en 2023 à la faveur d'un départ en retraite dans le service et d'une réorganisation. Les activités précédentes seront conservées : domiciliation, bons d'aides alimentaires, demandes ponctuelles de carburant ou aide aux séjours et aux vacances en complément de la CAF, ou encore la gestion de trois appartements temporaires, dont deux dédiés aux femmes victimes de violences, une nouvelle politique sociale sera développée.

Toutefois, un accent sera mis notamment sur l'accès aux droits : trop de personnes ne sont pas au fait des droits auxquels ils auraient pourtant accès. Le CCAS va lancer une campagne d'information, y compris en porte à porte, à ce sujet, en 2023. Le contact très étroit avec le Centre médico-social (CMS) du Département sera à conforter et à continuer. Le CCAS va d'ailleurs accentuer son travail sur les familles monoparentales, en lien avec le CMS.

Le CCAS entend aussi répondre plus fréquemment aux appels à projet, comme celui qui a permis l'ouverture du lieu d'écoute (voir par ailleurs).

Le CCAS en bref :

- ▶ Réunion une fois par mois pour étudier les demandes ;
- ▶ 80 dossiers traités par an ;
- ▶ Distribution des subventions aux associations caritatives ;
- ▶ Organisation du goûter municipal ;
- ▶ Gestion du registre des personnes vulnérables essentiel en cas de canicule et de grand froid. Il a été utilisé durant l'été 2022 ;
- ▶ Mise à disposition d'un véhicule pour les associations ;
- ▶ Lien avec les bailleurs sociaux pour l'attribution de logements

Où trouver le CCAS ?

Mairie Annexe (ancienne Caisse d'Epargne)
Place Jean Macé - 04 75 49 63 29

Le mot de Cécile Bayle

Adjointe aux solidarités

« Les actions sociales et plus largement la solidarité représentent des axes forts dans la politique de l'équipe municipale. Nous souhaitons porter haut les valeurs d'écoute, d'aide, de présence, de soutien et d'accueil. Beaucoup de choses sont déjà faites dans la Ville. Nous continuerons et nous persévérons. »



Un goûter spectacle pour se retrouver avant les fêtes

Le 06 décembre, un goûter-spectacle a été offert par le CCAS aux 70 ans et plus de la Commune. Voir page 04.

Une commission seniors créée

Une « commission seniors » a été créée en 2022 par le CCAS pilotée par Cécile Bayle, elle réunit notamment "Ensemble et solidaire" et le foyer Alice Avon. Elle a par exemple commencer a travailler sur la mobilités des aînés.

Un questionnaire a été soumis aux seniors de la Ville à ce sujet et plus de 200 réponses ont été compulsées. Des actions vont être mises en place en 2023 pour répondre aux demandes les plus fréquentes, en collaboration avec la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. L'Entreprise à but d'emploi Activateur, créée dans le cadre de Territoire zéro chômeur de longue durée, pourrait être sollicitée pour du transport à la demande.

Merci aux personnes qui ont répondu.

Écouter et accompagner les habitants

Le lieu d'écoute a ouvert ses portes en ce début 2023. Créé en partenariat avec l'ARS, c'est un lieu qui sert à être au plus près des citoyens de la commune et les accompagner.

Il permet à toute personne de venir parler librement de ses besoins ou des problèmes qu'il rencontre.

La psychologue, Marie Vidalenche, propose un soutien et peut orienter vers des services qui seront adaptés aux besoins des personnes, qu'il s'agisse de soins ou autre.

Le lieu sera aussi propice pour mettre en place des thématiques collectives. Il est financé par l'État via l'ARS (Agence régionale de santé), la Fondation de France et la Commune. « La santé mentale a été et est toujours une priorité post séisme » rappelle Vincent Pouyat, le nouveau chef de service du CCAS.

Comment prendre rendez-vous ?

Le lieu est ouvert à tous, une permanence est proposée le mardi matin au CCAS et des rendez-vous peuvent être pris par téléphone au : 06 38 46 04 48 les mardi, mercredi et jeudi.

Rapprocher les citoyens des services publics avec Maison France Service (MFS)

Autre ouverture de ce début d'année, la maison France services. Financée par l'Etat en partie, elle ouvrira 24h par semaine au 2e étage de la médiathèque. Animé par Julie Bourrigault et Lionel Chambonnet, ce lieu est destiné à rapprocher les citoyens des administrations. L'enjeu est que les habitants soient à proximité immédiate de leurs services publics. Les citoyens, peuvent ainsi venir effectuer leurs démarches administratives à la Maison France Service.



Les deux animateurs ont été formés pour aider les habitants dans les démarches administratives suivantes : impôts, justice, Pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, La Poste, Carsat... « Nous sommes là pour (ré)orienter, accompagner et faire avec » expliquent-ils. La maison France services a accès à un référent chez chaque partenaire. Cela garantit une réponse aux questions sous 48 heures.

Julie Bourrigault a déjà occupé un poste similaire dans la Drôme. « Ce métier me plaît énormément car je suis animée par l'envie d'aider les gens, le contact et être utile. J'aime la polyvalence que requiert le poste ». Les Teillois connaissent bien son collègue Lionel Chambonnet :

il anime le centre de communication multimédia municipal (CCM) depuis 2003. Il accompagne tous les niveaux d'accès au numérique : d'abord, accorder un accès à un ordinateur et à internet, puis initier à l'informatique pour devenir autonome et enfin l'accompagner dans les démarches.

Le fonctionnement de la MFS se fera en flux tendu, les animateurs recevront au jour le jour. Si le problème est plus compliqué, il y aura possibilité de prendre rendez-vous. Un bureau de confidentialité a été aménagé. Les horaires ont été pensés pour être compatibles avec ceux des travailleurs.

**A l'heure du passage au tout numérique,
l'accompagnement par la maison France Services
tombe à pic !**

Maison France Services
Lundi : 9h/13h - Mardi : 9h/13h
Mercredi : 9h/12h, 13h/18h - Jeudi : 9h/13h
Vendredi : 9h/13h
2^{ème} étage de la médiathèque - Rue Henri Dunant



Échanges avec Vincent Pouyat

Un nouveau chef de service pour le CCAS

Vincent Pouyat, 35 ans, est le nouveau chef de service du CCAS. Il est arrivé dans les services municipaux en janvier 2021 en tant qu'adulte relais pour l'accompagnement des sinistrés du séisme et en charge de l'habitat indigne. Cet éducateur sportif de formation est animé par l'envie de développer de nouveaux projets. Il a d'ailleurs été moteur dans la création du lieu d'écoute et de la Maison France Services. « Je me sens utile en accompagnant les personnes en difficulté, surtout dans la ville dans laquelle je vis ». Il reprend les missions assumées par Marie-Aimée Lafont, qui prend sa retraite, en y ajoutant la supervision du lieu d'écoute et de la MFS, ainsi que le montage de nouveaux projets. Il continuera de faire vivre la lutte contre l'habitat indigne et la veille logement dans le cadre du permis de louer.

Les associations caritatives teilloises : la solidarité au cœur de leurs projets

Le CCAS n'agit pas seul, loin de là. En son sein, siègent plusieurs associations caritatives et de solidarité. Elles œuvrent au quotidien pour les plus démunis. Si elles ont toujours la volonté, les forces parfois s'amenuisent : elles lancent donc un appel à bénévoles. Si vous avez envie de vous impliquer pour vos concitoyens, contactez-les !



Relais alimentaire teillois

Le Relais alimentaire teillois est une association loi 1901, composée de 5 bénévoles qui organisent des distributions alimentaires. Elle a été créée le 27 septembre 1999 pour apporter de l'aide aux personnes en difficultés grâce à la collecte et la distribution des surplus et des dons. Ses 5 bénévoles organisent toujours une distribution alimentaire, de congelé, frais et sec le mercredi tous les 15 jours dans ses locaux situés sur la Zone Rhône Helvie. Actuellement, il aide 20 familles orientées par le CCAS, qui lui prête son fourgon pour aller chercher des denrées à Valence, à la Banque alimentaire 26-07. Le Relais peut compléter en cas de manque de produits frais, grâce à des achats dans les commerces teillois.

Pour bénéficier de l'aide de l'association, se rapprocher du CCAS ou contacter : Monsieur Jean SAËS - 06 84 38 14 90



Secours populaire Français

Cette association de solidarité fait bien plus qu'une aide alimentaire. « Ce n'est souvent qu'une porte d'entrée au Secours pop' » explique Patrick Heyraud, le secrétaire général. « Notre philosophie, c'est qu'est-ce qu'on peut faire avec vous, dans tous les domaines de la vie : la santé, les vacances, le numérique... » Le comité teillois compte une quarantaine de bénévoles réguliers, une centaine ponctuellement.

Il accompagne une centaine de familles, ce qui représente 150 enfants, « on accueille tout le monde, on ne juge pas ». Un colis alimentaire leur est remis tous les 15 jours. Il est confectionné grâce au Fonds européen, des ramasses deux fois par semaine et la collecte dans les magasins. Le Secours populaire complète lorsque c'est nécessaire, en fruits et légumes en achetant via le grossiste d'Ardèche et de saison. Le comité développe également des « ateliers circuits courts », en convention avec Activiteil et le Terreau, pour « faire découvrir aux gens que ce qu'ils mangent peut l'être de façon saine ». Cette attention à l'équilibre alimentaire se traduit également dans les écoles maternelles par la proposition de petits déjeuners (laitage, fruit, pain).

Le Secours populaire est un partenaire au long cours de la Ville : il siège activement au CCAS et parmi les premières embauches de l'Entreprise à but d'emploi Activiteil, une quinzaine de personnes avait été orientée par l'association. Le Secours pop, c'est aussi le Père Noël vert, la journée des oubliés des vacances... Sur place, dans son local actuel : une boutique de vêtements, une brocante mais aussi une boutique au 51 rue de la République (jouets, vêtements, vaisselle...).

S'il a besoin de bénévoles, le Secours populaire a aussi besoin de fonds pour aménager son futur nouveau local situé à la Violette dans l'ancien Intermarché.

11 rue du 11 Novembre 1918 - Le Teil
07 68 14 18 25 - contact@leteil.spf07.org

Croix Rouge

Les 7 bénévoles de l'antenne teilloise de la Croix-Rouge viennent en aide aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs mamans. Depuis 8 ans, dans sa boutique du 12 boulevard de Stalingrad, la Croix-Rouge fournit habits, couches, nourritures et produits d'hygiène les mardi et vendredi de 14h à 17h. Elle est ouverte à tout public. En 2021, les bénévoles ont créé une « vestiboutique », proposant d'acheter des habits neufs pour adultes, à moindre coût. Les revenus générés servent à acheter des couches et autre matériel de puériculture.



12 boulevard Stalingrad - Le Teil
07 78 05 17 82



Arc en ciel

L'association Arc-en-ciel, FRATE 07 (pour Famille Rencontre Accueil Talents Ensemble), présidée par Stéphane Blomard, rassemble 30 bénévoles et 110 adhérents. Elle souhaite lutter contre ce qui génère la pauvreté, les inégalités et l'exclusion. Elle soutient « tout ce qui fait famille », notamment grâce à des ateliers collectifs d'échanges sur tout le territoire d'Ardèche Rhône Coiron et de la paroisse Charles de Foucault. Ces ateliers sont des moments d'écoute pour « aider les personnes à se relever », se réinsérer dans la société pour pouvoir retourner dans le monde du travail.

L'association aide aussi les personnes qui veulent partir en vacances. En 2022, 30 personnes ont ainsi été accompagnées dans leurs démarches, ce qui a permis à 19 enfants, dont 12 adolescents de partir. Ateliers chant à la maison paroissiale, avec des représentations deux fois par mois dans les Ehpad, soutien scolaire les lundi, mercredi et vendredi où 35 enfants du CP à la terminale sont accompagnés, tricot, alphabétisation, jeux, voyages à la journée, visites aux personnes isolées ou l'évènement pâtisseries du monde sont autant d'activités qu'Arc-en-ciel gère.

L'association tient également une boutique solidaire au 66 rue de la république où l'on peut se procurer à des prix très modiques des habits et de la vaisselle, deux fois par semaine, les mardi et vendredi. En 2022, 71 ouvertures pour 800 passages ont été comptabilisées. L'association a par ailleurs ouvert dans un autre local 14 boulevard Pasteur, face à l'ancienne gendarmerie, une autre boutique de mobilier et d'électroménager.

66 rue de la République - Le Teil
04 75 46 18 40 - frate07arcenciel@orange.fr

Succès pour la première édition "Aux arbres citoyens" organisée par la Commune : près de 50 arbres supplémentaires plantés sur la Commune

Piloté par le Conseiller municipal, Aurélien Chezeau, la Commune du Teil poursuit quotidiennement son programme "Nature en ville" : formation des agents à l'outil "arbre en ville", diagnostic du patrimoine arboré de la Commune, plantations d'arbres dans tous les projets d'aménagements urbains, création du parc Laparel en plein cœur la ville, création en cours d'une charte de l'arbre...



L'équipe municipale a souhaité aller encore plus loin en organisant une matinée "Aux arbres citoyens" ouverte à tous les habitants de la Commune en présence de spécialiste des arbres : échanges sur le patrimoine arboré de la Commune, atelier pour savoir bien planter un arbre, partage d'informa-

tion avec des professionnels...

Pour développer le patrimoine arboré de la Commune, la Municipalité a ainsi pu remettre à tous les participants de cette matinée un bon de 30 € pour l'achat d'arbres à planter à leurs domiciles (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Cet accompagnement financier a plusieurs buts :

- ▶ Favoriser la nature et la biodiversité en ville ;
- ▶ Contribuer à l'assainissement de l'air (captation du gaz carbonique) ;
- ▶ Augmenter les zones d'ombre permettant un abaissement de la température ;
- ▶ Participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie.

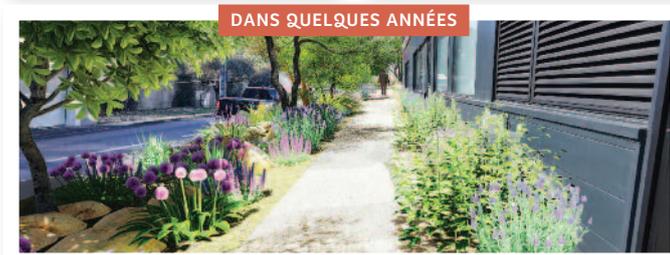
Estelle Nollo de la jardinerie Malva, était présente pour présenter les essences d'arbres possibles et conseiller les habitants sur leur choix de plantation(s).

Face à la réussite de cette première édition, l'équipe municipale a validé l'organisation d'une nouvelle session en 2023.

Un nouveau projet de plantation d'arbres en entrée de ville

C'est un nouveau projet de plantations qui va avoir lieu en entrée de ville, entre le pont du Rhône et le rond-point Benistant, devant la nouvelle « Caisse d'épargne ».

Dans les prochaines semaines, les travaux vont démarrer avec la création d'une voie douce et sécurisée, la plantation de 10 arbres et de vivaces nécessitant peu d'eau et peu d'entretien.



Rue des Albanelles Une campagne d'abatage des arbres début 2023 pour la sécurité des riverains

La Ville du Teil a missionné le cabinet "CITARE" (spécialisé en aménagement rural et urbain pour la préservation et la gestion des paysages et patrimoine arboré) pour le diagnostic phytosanitaire des Robiniers (*Robinia pseudoacacia*) arborant la rue des Albanelles.

Les conclusions du diagnostic sont sans appel : 20 des 22 arbres doivent être abattus suite à un dépérissement avancé ayant pour conséquence majeure un risque de casse des branches. La Commune du Teil ne peut laisser prendre ce risque pour les habitants vivant dans cette rue. Aussi, il a été confié à l'Atelier de conception paysagère "Paysage de Brousse", la mission de proposer des alternatives de replantation en remplacement des arbres qui seront abattus en 2023. Pour ce faire, les riverains de la rue ont reçu dans leur boîte aux lettres le dossier de présentation de la situation et du diagnostic avec un questionnaire pour connaître leurs attentes quant à ces nouvelles plantations.

C'est sur cette base que les élus, accompagné du cabinet « Paysage de Brousse » retourneront rencontrer les habitants en début d'année pour leur soumettre le projet.

Dossier

Gestion des risques :

prévenir, anticiper, prévoir les réponses nécessaires

Il est tombé en octobre et novembre lors des trois épisodes cévenols 2022 autant de pluie que lors des épisodes des 14 et 15 novembre 2014 (crue cinquantennale), qui avaient occasionné tant de dégâts. A l'époque, le stade de Mélas et la Rue Alphonse Daudet avaient été ravagés, des maisons inondées et les riverains avaient eu très peur.

Cette année rien de tel avec une pluviométrie comparable. Le Frayol et Le Bourdary sont montés, mais aucun dégât majeur n'a été recensé.



La Commune a ensuite choisi de :

- ▶ Redonner de l'espace au cours d'eau avec élargissement du chenal, en d'autres termes élargir le cours du Frayol sur 10 mètres de large et 100 mètres de long, à hauteur du stade, pour permettre à la crue de s'étendre.
- ▶ Pérenniser les berges et améliorer la stabilité des protections en enrochement.
- ▶ Permettre une meilleure diffusion des écoulements sous les ponts Charles de Gaulle et SNCF, par le décaissement de 80 cm de sédiments du lit mineur.
- ▶ Du côté du Bourdary, la commune avait acheté en 2002, un terrain sur lequel elle a réalisé un déversoir, de manière à inonder le stade de La Violette en cas de crue et ainsi protéger les habitations.

Depuis, les lits des cours d'eau sont régulièrement entretenus par le Syndicat Mixte. Des aménagements supplémentaires ont aussi été prévus par la Commune pour couper la circulation en cas de crue au stade de Mélas ainsi que sous le pont de l'avenue de l'Europe Unie.

Les travaux menés par la Commune

En effet, les travaux menés par la Commune, puis par le syndicat mixte de rivières du Coiron au Rhône ont amélioré la situation :

- ▶ Les lits de rivière ont été nettoyés et aménagés pour permettre aux cours d'eau cévenols de s'étaler et non pas de submerger. Car c'est bien ce qui a posé problème en 2014. L'entretien n'ayant jamais été réalisé par les riverains comme le prévoit la loi (voir ci-contre, le lit du Frayol était plein d'embâcles (amoncellement de bois mort) et autres déchets qui se sont retrouvés coincés sous le pont du quartier du Pont Neuf. Quand le bouchon a cédé, une vague chargée de débris a déferlé et tout ravagé.
- ▶ La passerelle du stade de Mélas et ses piles, bloquantes aussi pour les embâcles, ont été démontées par la Commune après les crues.
- ▶ Les réparations immédiates avaient représenté 300 000 € de travaux, pour refaire le stade et l'avenue Alphonse Daudet.

Tous les propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau sont chargés de son entretien.

Les berges et les lits mineurs appartiennent aux propriétaires. Cette responsabilité implique des obligations d'entretien, comme le rappelle le Code de l'environnement

L. 215-14 : « l'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, ou le cas échéant à son bon potentiel écologique ».

Cela implique l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, l'élagage ou le recépage (taille des arbres au ras du sol) de la végétation des rives, le faucardage (fauche des végétaux aquatiques) localisé.

De nombreux riverains ne remplissant pas ces obligations, la Commune a transféré sa compétence syndicat mixte, au nom de la sécurité publique.

Viure avec le risque



Plusieurs dispositifs de surveillance et d'alerte ont été mis en place depuis :

- Le service chargé de « prévention des inondations » à la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron veille sur les ouvrages de protection déclarés en Préfecture, surveille les prévisions météorologiques grâce à plusieurs outils numériques de précision. **Il surveille ainsi en temps réel l'évolution de la météo et des cours d'eau et alerte élus et techniciens.**
- La Commune travaille également en collaboration avec le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône qui s'occupe du volet « préservation de l'environnement » des cours d'eau. L'entretien de la végétation par exemple lui est dévolu. Cela permet de sélectionner les arbres adaptés aux bords de rivières, pour les remettre en nature.
- En cas de pré-alerte, le technicien municipal d'astreinte est chargé de passer aux différents points névralgiques de la Commune en effectuant plusieurs rondes de jour comme de nuit et les sécurisent.
- Si les conditions météo se dégradent encore plus, l'alerte aux habitants est déclenchée : automate d'appel, porte à porte, mégaphone, sirène, réseaux sociaux.

Exemple : lors des deux épisodes de cet automne, du fait de cette surveillance en temps réels, les agents municipaux étaient sur le terrain et il n'a pas été jugé utile de déclencher l'alerte.

Comme le rappelle la technicienne des rivières et responsable du syndicat : « il faut une vraie éducation aux risques quand on vit en zone inondable. Il faut savoir réagir, mais aussi prendre conscience que si le syndicat prend en charge l'entretien des cours d'eau, au nom de l'intérêt général (alors qu'il est du ressort des propriétaires, voir par ailleurs), il n'intervient pas sur les ouvrages (pont entre autres) ».

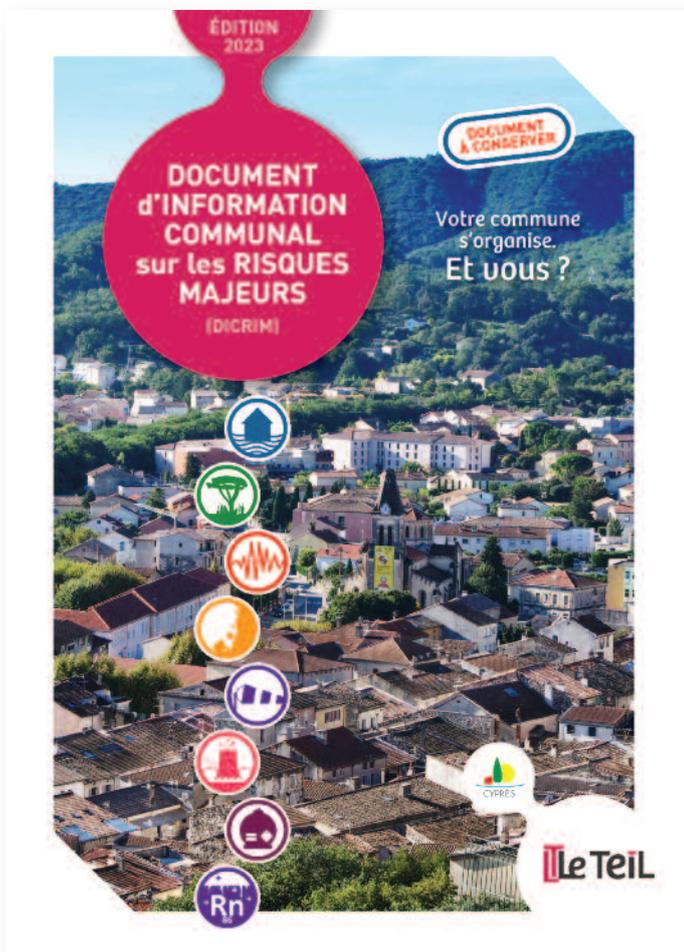
Chacun devient alors acteur de sa sécurité et de celle de ses concitoyens.

Être alerté

Le DICRIM, un document de référence à conserver

Tous les Teillois recevront en ce début d'année dans les boîtes aux lettres, le DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs.

Ce document de 20 pages recense les différents risques auxquels la Ville et sa population peuvent être confrontés et surtout la manière d'y faire face. Une fiche pratique récapitulative à découper est en dernière page. Elle rappelle les consignes de bonne conduite et les différents moyens de s'informer en cas de risque majeur.



Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur le site de la ville du Teil : www.mairie-le-teil.fr

Gedicom pour être alerté sur son téléphone

La Ville du Teil dispose du système d'alerte "Gedicom". Il permet d'informer la population qui a fourni ses coordonnées téléphoniques en temps réel lors de la survenance d'événement climatique exceptionnel.

Le système a été activé cet été par exemple, lors des épisodes caniculaires : les personnes de plus de 70 ans ont pu être contactées. La Ville est engagée dans une campagne de recensement et de mise à jour des données pour que chaque Teillois puisse être informé le mieux possible en cas de crise.



Pour renseigner vos coordonnées :

- sur le site internet de la commune : www.mairie-le-teil.fr
- au centre Multimédia (2^e étage de la médiathèque) : mardi et mercredi de 8 à 12h et de 13h à 18h, jeudi de 8h à 12h
- ou sur : <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/?CustId=288>

ALERTE EN CAS DE RISQUE MAJEUR



SIRÈNE



PORTE À PORTE



AUTOMATE D'APPEL



MÉGAPHONE



RÉSEAUX SOCIAUX

Le plan communal de sauvegarde

La Commune est dotée de documents de planification et de prévention :

- ▶ le plan de prévention du risque inondation,
- ▶ le plan de prévention des risques majeurs,
- ▶ mais également le plan communal de sauvegarde (PCS) mis à jour à la lumière de l'expérience acquise avec le séisme.

Ce dernier document guide élus et techniciens dans la gestion de crise. La version 2022 a été réalisée grâce à un accompagnement par un cabinet spécialisé, Cyprès.

« Le PCS explique comment on va de l'alerte à la gestion de la crise, en passant par comment avertir la population, et à l'évacuation si besoin », explique Michel Jouve, adjoint à la sécurité. Le PCS identifie les risques et les moyens disponibles pour y faire face et détermine le schéma d'alerte. « Au Teil, nous avons la chance que les agents municipaux aient une réelle culture et connaissance du Frayol et du Bourdary », ajoute l' élu.

**Pourtant, la vigilance reste de mise : « le PCS permet de sauver des vies, mais même avec le maximum, il faut toujours rester vigilant. » Au Teil comme ailleurs, nous ne sommes jamais à l'abri d'un événement exceptionnel comme l'a vécue la vallée de la Roya en 2020.
(Michel Jouve)**



Sydeo : le passage de Suez à Sydeo est officiel depuis le 1^{er} janvier : le service de l'eau est désormais en régie

Comme expliqué lors du dernier magazine, la Commune a souhaité mettre en régie le service public de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2023, date de la fin du contrat de délégation actuel avec Suez.

Aussi, afin de mutualiser les moyens et de garantir le meilleur service au meilleur prix, cette mise en régie s'est effectuée par adhésion de la Commune au Syndicat Mixte SYDEO dont le siège est situé au Pouzin. Le Syndicat SYDEO exploite le service public de l'eau en régie de 34 communes voisines et pour certaines d'entre elles depuis 1943.

Les élus municipaux siègeront au sein des organes de décision de SYDEO et participeront donc aux délibérations collectives concernant la gestion de l'eau de l'ensemble de ce territoire. Les équipes de SYDEO mettent d'ores et déjà tout en œuvre pour que ce changement soit le plus simple et le plus transparent pour vous.

- ▶ L'historique de vos consommations et l'ensemble des données relatives à votre abonnement ont été transmises à SYDEO, qui assume désormais le rôle de responsable du traitement de ces données, dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En application de cette loi, vos données sont uniquement utilisées à des fins de gestion de votre abonnement.

- ▶ Vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression sur les données vous concernant, que vous pouvez exercer conformément aux dispositions en vigueur.

**En envoyant un courrier signé à l'adresse suivante :
SYDEO - 2, route du barrage - ZI le PATY- 07250 Le POUZIN,
ou par mail : contact@sydeo.fr.**

- ▶ Si vos factures étaient jusqu'ici prélevées automatiquement, vous continuez à bénéficier de ce service après le 1^{er} Janvier 2023. Si vous ne souhaitez plus bénéficier du service de prélèvement, vous devez nous adresser un courrier de demande de suspension à l'adresse citée ci-dessus.

Pour toutes vos démarches, vous pouvez contacter SYDEO :

- Par téléphone au 04 75 63 81 29
- Accueil du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Astreinte technique 24h/24 et 7j/7 au 04 75 63 81 29
- Par Mail : contact@sydeo.fr
- Sur le site Internet : www.sydeo.fr



Dylan Roux et Claude Santiago ont créé une nouvelle activité : "Épice du Paradis"

Épice du Paradis c'est une belle histoire de famille entre Dylan Roux et son oncle Claude Santiago, tous deux habitants du Teil. Ils viennent de se lancer dans une aventure, peu courante sur notre territoire : la production de safran, une épice rare ! La première récolte se termine et elle est très encourageante.

Tous deux sont venus présenter leur projet qu'ils qualifient "d'un peu fou" au Maire, Olivier Peverelli, qui s'est réjoui qu'une telle activité passionnante et si prometteuse voit le jour sur la Ville.

Dylan et Claude ont déjà pu proposer cette épice issue de leur première récolte à certains restaurateurs locaux et espèrent aller encore plus loin dans les années à venir.

**35 avenue Paul Langevin - Le Teil - Contact : 06 31 60 62 30
epiceduparadis@gmail.com Facebook : @Epice du paradis**

En attendant l'ouverture du magasin, la station-service de Netto La Violette est ouverte

Olivier Peverelli, Maire a eu le plaisir d'aller à la rencontre de Gérald Vigne, Directeur du Netto Le Teil qui ouvre une deuxième enseigne à La Violette.

Engagement du Maire et du groupe Intermarché lors de la fermeture de Bricomarché et Intermarché, le projet a malheureusement pris du retard avec le séisme du 11 novembre 2019 et la crise du Covid qui s'en est suivie. Mais c'est maintenant officiel, ce nouveau Netto ouvrira ses portes dans quelques jours.

Cette visite a été l'occasion de faire le tour des travaux en cours dans le bâtiment et de faire le point avec Gérald Vigne sur l'ouverture de ce supermarché tant attendu par les habitants vivant au sud du Teil.

L'occasion aussi de découvrir la nouvelle station-service : deux pompes vous attendent désormais 7j/7 - 24h/24h. (Attention : jusqu'à l'ouverture du magasin, le paiement ne se fera que par carte bancaire).

Encore un très beau projet développé par la famille Vigne qui profitera à tous les habitants teillois. Bravo à eux !

Important : recrutement en cours pour former la nouvelle équipe.

**Pour suivre toute l'actualité du futur Netto : @netto_laviolette
3 avenue Paul Langevin - Le Teil - Contact : 04 75 01 41 48**



"La Pause Gourmand" a ouvert ses portes

C'est un nouveau commerce teillois qui a ouvert ses portes il y a quelques semaines sur la Zone entre Pont et Rhône que le Maire, Olivier Peverelli, est allé découvrir : La Pause Gourmande !

Vente de plats à consommer sur place ou à emporter, chaque jour l'équipe vous propose divers entrées, plats ou desserts élaborés par toute l'équipe qui s'active en cuisine. Ils sont tous préparés avec des produits de saison. À noter que les emballages sont essentiellement recyclables. Bienvenue à toute l'équipe !

**Zone entre Pont et Rhône - 19 avenue du Pont - Le Teil
Lundi 7h00/14h30 - Mardi au Vendredi 7h00/19h00
Samedi 8h00/14h30**

© AdobeStock



► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

2023, année d'incertitudes. Mais année qui verra aussi Le Teil commencer à se transformer concrètement avec le démarrage de très nombreux chantiers publics dont les financements ont été bouclés.

Il y a encore quelques incertitudes mais il est bien-sûr évident et certain que la Commune s'engagera en fonction des moyens dont elle disposera dans le cadre d'une gestion sincère des finances communales et des aides dont elle bénéficiera.

Et on peut faire confiance à l'équipe municipale qui possède dans ce domaine une expertise et une expérience que personne aujourd'hui ne conteste.

Dans un domaine différent mais tout aussi essentiel, personne non plus ne peut contester le soutien fort de la Municipalité à toutes les initiatives notamment associatives qui font toute la richesse de notre Ville et qui sont dans la période actuelle un élément moteur du bien-vivre au Teil.

Alors 2023 année d'incertitudes certainement, mais incertitudes essentiellement liées au contexte national et international.

En conséquence, gérer une commune, se projeter dans l'avenir est devenu un exercice délicat et difficile.

L'équipe municipale est consciente de ces difficultés majeures et elle agit avec prudence et discernement. Mais elle continue à agir, à prévoir, à travailler dans le cadre de ses compétences et de ses possibilités pour que les Teillois soient au maximum préserver des difficultés actuelles.

Sans oublier le monde qui nous entoure dans lequel nombreux sont ceux qui vivent dans des conditions dramatiques, nombreux sont ceux qui ont besoin de notre aide et de notre soutien. C'est aussi ce défi humaniste que nous devons relever pour cette nouvelle année.

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

2022 promettait la construction du nouveau skatepark et la création du parc Laparel. Comme le chantier de l'hôtel de ville, ces projets ont été stoppés. Malgré les dons et subventions, la mégalomanie et l'idéologie se sont heurtées à la réalité des capacités financières de la commune.

Que 2023 soit l'année du bon sens retrouvé. Ensemble oeuvrons à la sauvegarde du patrimoine Teillois et à la gestion saine du projet de reconstruction afin de ne pas hypothéquer l'avenir des générations futures.

► Sophie Lorenzo, Alain Laville, Bernard Gleyze

Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Teilloises, teillois

Les élus du groupe "unregardnouveau sur le teil" vous souhaitent une bonne année 2023 malgré les difficultés quotidiennes de ce début d'année dues au gouvernement Macron. Nous sommes toujours présents sur la commune pour défendre nos idées et défendre les projets que nous pensons utiles au bien-être des teillois. En 2023, nous sommes confrontés au projet de la déconstruction de l'église du centre "notre dame de l'Assomption" qui a subi d'énormes dégradations suite au séisme. Contrairement aux apparences extérieures, l'édifice est très endommagée en son cœur. Notre choix, au sein du groupe, a été de voter en faveur d'une démolition et d'une reconstruction d'une nouvelle église comportant certains vestiges de l'ancienne. De nombreux architectes ont proposé leur projet concernant la nouvelle église. En collaboration avec les responsables religieux, le choix sera voté prochainement avec les élus teillois. Les trois élus du groupe restent à votre écoute et disponible pour les teillois. Nous vous remercions de la confiance que vous nous portez. Merci.

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.



Fabien MALDI **BUCHERON PAYSAGISTE**
 ☎ 04 75 46 34 09 - 06 64 76 11 72
 07400 ROCHEMAURE

DESTRUCTION GUÊPES ET FRELONS
ALLO FRELONS
 Fabien MALDI : 06 64 76 11 72 • Sylvain MENDEZ : 06 12 97 37 33



ATELIER MONTEREMAL ARCHITECTES
 17 Avenue du pont 07400 LE TEIL
 tél. : 04.75.49.03.06
 suivez notre actualité




Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises
 Organisation Complète d'obsèques
 Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

☎ 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL



abeille
 ASSURANCES
 MONTÉLIMAR - LE TEIL

Assurance & Placement
 Épargne & Retraite

Cyril Blanco

AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL

☘ **04 75 52 17 45** ☘

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
 Fax: 04 75 54 50 08 E-mail: info.combet@wanadoo.fr
Groupe COMBET
 CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher

Décoration
 Bricolage
 Matériaux
 Jardinage
 Animalerie

Horaires :
 du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h
 Samedi : 8h30 à 12h30 - 14h à 19h
 Dimanche : 9h à 12h30

04 75 49 65 70
 ZA la Rotonde
 Chemin du Dépôt
 LE TEIL

Location Camion benne



LAFARGE
 ENTREPRISE PARTENAIRE DE LA VIE LOCALE

Lafarge Ciments - Usine du Teil
 RD 86 • 07407 Le Teil cedex
 Tél. 04 75 49 50 00
 www.lafarge.fr

WEROCKET
WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
 de la conception à la mise en ligne de votre site
 internet en assurant un suivi efficace pour atteindre
 vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40
 info@werocket.fr
 Incubé chez AF Communication



Intermarché
 LE TEIL **SUPER**

SERVICES

LOCATION VEHICULE
 LAVIERE AUTOMATIQUE
 GAZ LIBRE SERVICE
 PHOTOCOPIES
 CARBURANT 24/24

DRIVE
 CABINE PHOTOS
 PRODUITS DU MONDE
 CAISSE LIBRE-SERVICE
 DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Cap Rotonde
 Le bien-être se cultive ici

leDRIVE
Intermarché
 LIVRAISON À DOMICILE

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL 04 75 98 08 60
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP
OUVERT LE DIMANCHE : DE 8H30 À 12H30